



Alors que les fonds en euros devraient rapporter 2,5 % en moyenne au titre de 2024, les premiers taux annoncés dépassent largement cette prévision. Quels sont leurs secrets ? Votre contrat parviendra-t-il à rivaliser avec les meilleures assurances-vie du marché ?

Les secrets des contrats d'assurance-vie dont le rendement approche encore les 4 %

Marie-Eve Fréney

Si certains assureurs patientent encore pour lever le voile sur le taux de leurs fonds en euros au titre de 2024, d'autres se sont empressés dès le passage à l'an 2025 de partager avec les épargnants leurs très bonnes performances. « On savait que nos taux ne seraient pas mauvais. Donc, nous les avons fait valider à l'occasion d'un conseil d'administration de décembre pour une annonce dès le 1^{er} janvier », confie ainsi Olivier Sanson, directeur général d'Ampli Mutuelle.

Avec un taux de 3,75 % nets de frais de gestion sur son contrat Ampli Assurance vie (le même qu'au titre de 2023), le fonds en euros de cette mutuelle ouverte aux professions libérales, aux chefs d'entreprise, aux indépendants et à leur famille, devrait effectivement se hisser parmi les meilleurs de l'année. Sa particularité est d'être investie exclusivement sur des supports obligataires.

« La raison du succès d'Ampli Mutuelle est assez simple. Son fonds en euros a été spécifiquement créé pour profiter de la nouvelle donne obligataire », analyse Cyrille Chartier-Kastler, président et fondateur du cabinet spécialisé Good Value for Money. Quelques opérateurs, dont Ampli Mutuelle mais aussi Corum L'Epargne et Swiss Life, ont en effet profité de la remontée des taux d'intérêt pour lancer en 2023 des fonds en euros ex nihilo. Leurs rendements ne sont, de fait, pas pénalisés par la décennie antérieure de taux bas.

Prime aux actifs de diversification
 Habitué des palmarès, Garance n'a pas non plus tardé à révéler ses performances 2024. La mutuelle a indiqué le 2 janvier servir du 3,5 % nets de frais de gestion, un taux inchangé par rapport à l'année précédente. « Ce fonds en euros dégage historiquement et de manière récurrente un excellent rendement. En 2023, son rendement financier brut

était de 4,07 % et de 3,60 % en 2022 », fait remarquer Cyrille Chartier-Kastler.

Le fonds euros de Garance fait ainsi presque jeu égal avec le taux de celui d'un autre mutualiste, La France Mutualiste, annoncé mercredi. Ainsi pour ses contrats phares, dont Actépargne2, la performance servie pour 2024 a été arrêtée à 3,6 %, après 3,7 % l'an dernier.

Pour La France Mutualiste, comme pour Garance, ce rendement, élevé pour un support à capital garanti lancé bien avant la remontée des taux, tient notamment à la diversité des actifs sous-jacents. « Le fait d'avoir une répartition maîtrisée entre les obligations d'Etat, l'immobilier et les infrastructures permet d'assurer des résultats compétitifs et durables sans que le groupe ait besoin de piocher dans ses réserves », explique Virginie Hauswald, directrice générale de Garance.

Pour Cyrille Chartier-Kastler, les bonnes performances des assurances-vie des mutuelles résultent également de leur modèle économique. « Une mutuelle n'a pas à rémunérer des actionnaires. Cela lui permet d'avoir un excédent de fonds propres qui facilite la prise de risque sur le long terme », met en avant ce spécialiste de l'assurance-vie. Sans surprise, Guillaume Rosenwald, directeur général de la partie Epargne Retraite de la MACSF, une mutuelle réservée aux professionnels de la santé, abonde en ce sens.

« Contrairement à une société ayant des obligations de rentabilité sur fonds propres pour verser des dividendes, nous ne sommes pas du tout obligés d'avoir une rentabilité exceptionnelle à court terme. Cela nous permet d'allouer des fonds propres à notre activité d'assurance-vie », a-t-il expliqué mardi 7 janvier, en marge de l'annonce de la politique de taux 2024 de la MACSF.

Effectivement, d'après les données communiquées par le groupe mutualiste, le rendement de son fonds en euros est tiré vers le haut par son ouverture à des actifs non obli-

gataires, intrinsèquement plus risqués. Ainsi, sur les 3,10 % servis cette année, les quelque 30 % d'encours placés sur des OPCVM diversifiés, de l'immobilier, des actions cotées et, surtout, non cotées (qui représentent 10 % du portefeuille) sont à l'origine de près de la moitié du rendement partagé aux adhérents.

Des taux de plus en plus différenciés

« Je ne m'étais pas privé tout au long de l'année de répéter notre intention de maintenir le taux. Nous l'avons fait », s'est réjoui Guillaume Rosenwald. Pour ce faire, la mutuelle a puisé dans ses réserves pour accroître de 0,1 point le taux 2024 du fonds en euros intégré au contrat RES Multisupport. « Nous maintenons une distribution égalitaire sur tous les contrats », même si cette pratique est de plus en plus « isolée » sur le marché, a aussi mis en avant le directeur général de MACSF Epargne Retraite.

D'ailleurs, la MAAF et MMA, qui modulent le taux du fonds en euros en fonction des encours, ont aussi dévoilé le 7 janvier leur rémunération 2024. Selon la part d'unités de compte, elle oscille ainsi de 2,25 % à 3,25 % du côté de MMA Vie, contre 2,70 % à 3,10 % pour le contrat Winalto de la MAAF.

Vers une moyenne inchangée à 2,5 %

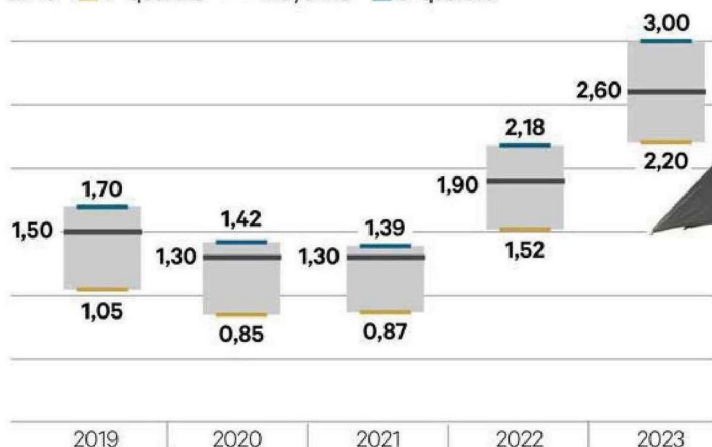
Ces premières annonces de taux sont conformes aux prévisions et ne remettent, pour l'heure, pas en cause le rendement moyen attendu du fonds en euros au titre de 2024. « Nous restons sur 2,5 % nets de frais de gestion, une hypothèse faite en juillet et qui intégrait déjà un taux du Livret A ramené à 2,5 % au 1^{er} février 2025 », indique Cyrille Chartier-Kastler. L'an dernier, d'après l'ACPR, la moyenne s'est élevée à 2,6 %.

Si les premiers contrats dépassent la performance moyenne anticipée, ils ne constituent pas le gros des encours du fonds en euros qui sont captés par les bancassureurs.

Or, ces derniers regardent l'évolution du taux du Livret A afin d'ajuster les taux de leurs contrats. « La rémunération d'un fonds en euros n'est pas totalement corrélée à sa performance financière intrinsèque. Elle est aussi le fruit d'une décision politique pour éviter la décollecte », rappelle ainsi Cyrille Chartier-Kastler. Or, à fin novembre 2024, la collecte nette globale sur les fonds en euros reste négative, atteignant -4,3 milliards d'euros depuis janvier 2024, d'après le bilan diffusé le 6 janvier dernier par France Assureurs. De quoi donc laisser supposer que les bancassureurs ne vont effectivement pas trop s'éloigner du nouveau taux de la boussole des placements sans risque, à savoir le Livret A. ■

Les taux des fonds en euros à la hausse depuis 2022

En % ■ 1^{er} quartile — Moyenne ■ 3^e quartile



Note : Concernant les quartiles, au titre de 2023, un quart des encours sur les fonds en euros ont bénéficié d'un taux de revalorisation inférieur à 2,2 % et 50 % des encours un taux de revalorisation compris entre 2,2 % et 3 %.

« LES ÉCHOS » / SOURCE : TAUX DE REVALORISATION NET MOYEN DES FONDS EN EUROS PONDÉRÉS PAR LES PARTS DE MARCHÉ ISSUS DU RAPPORT « REVALORISATION 2023 DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE ET DE CAPITALISATION » DE L'ACPR PHOTO : SIPA

